



N°02/2023
RAPPORT DE GESTION 2022
DE LA COMMUNE DE ROPRAZ

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 20 novembre 2012 sur les communes, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013
- du règlement du Conseil général du 29 juin 2015,

la municipalité de Ropraz a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport de gestion de la commune établi au 31 décembre 2022.

PREAMBULE

Lors de cet exercice, la municipalité a préparé douze préavis à l'intention du Conseil Général.

La municipalité a siégé 39 fois durant l'année et le Conseil général, sur demande de celle-ci, a tenu trois séances durant cette même période. Les délégations réparties entre les responsables des différents dicastères ont nécessité, en plus des séances de municipalité, des rencontres et séances de travail spéciales.

Au total, ce sont 683 heures effectuées par la municipalité. La prise de connaissance et l'étude des dossiers incombant à chaque municipal ne sont pas prises en considération dans ces chiffres.

L'année 2022 a été à nouveau très chargée pour la municipalité.

Elle s'est notamment penchée sur les sujets suivants :

- Nombreux dossiers d'enquêtes CAMAC.
- Séances pour la révisions du PACom
- Finalisation du projet de régionalisation de l'épuration de la moyenne Broye (EMB), raccordement sur la STEP de Lucens, dans le cadre du service intercommunal d'épuration des eaux usées de Mézières et Vulliens (SIEMV).
- Chantier de l'épuration « Les Granges et Clos Burnat ».
- Réalisation des travaux de réfection de la route de Bourg-Dessous.

- Etude sur la future transformation de la Colonie, appel d'offres pour l'architecte
- Etude sur le futur chantier de la déchetterie

INFORMATIONS GENERALES ET DIVERSES

Les manifestations, représentations et mouvements qui ont pu être organisés durant l'année sont :

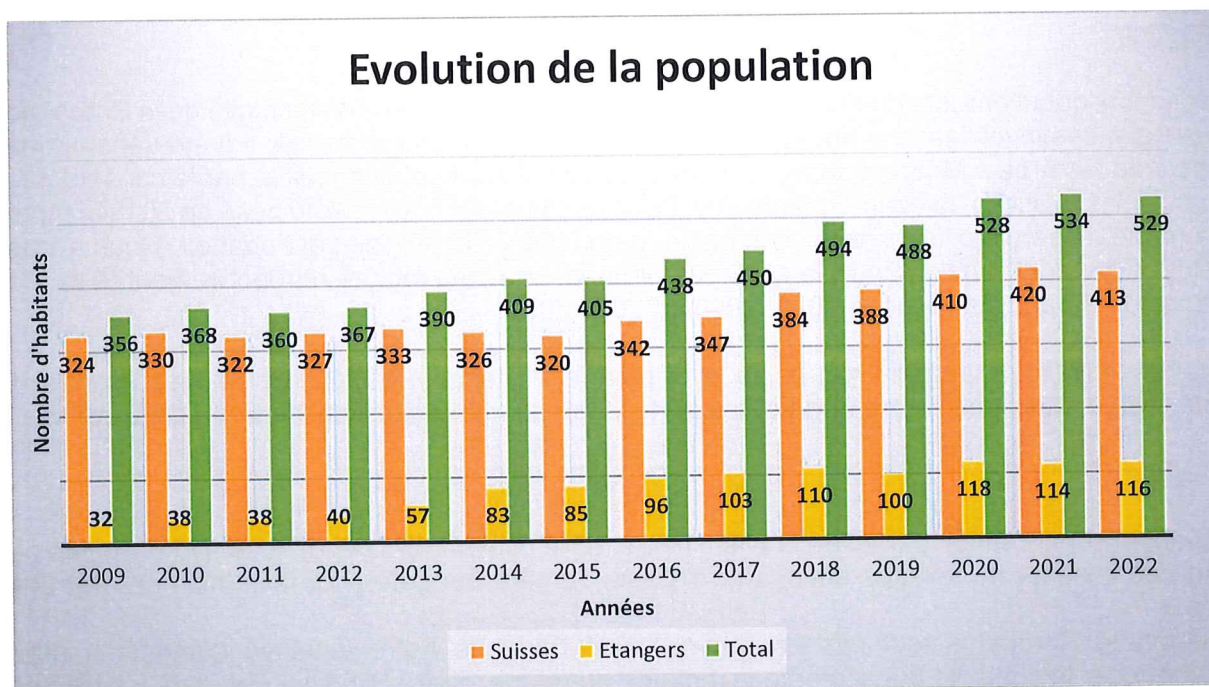
13.05.2022	Journée des communes du district de Broye-Vully
13.05.2022	Soirée des nouveaux habitants et nouvelles habitantes
11.06.2022	Journée de l'Union des Communes Vaudoises
23.08.2022	Sortie des Aîné-e-s
24.08.2022	Martelage
07.09.2022	Rencontre des Syndics et Députés du district de Broye-Vully
12.11.2022	Soupe à la courge à la déchetterie
16.12.2022	Noël à la chapelle
12.12.2022	Fête villageoise
13.12.2022	Visite du Préfet
20.12.2022	Journée des comptes

LE PERSONNEL COMMUNAL

Martine Godat	Grefe municipale
Dominique Perroud	Boursière et préposée au contrôle des habitants
Andreia Alves	Concierge du collègue
Charly Trolliet	Employé communal
Olivier Desmeules	Employé communal à temps partiel, responsable de la déchetterie et de la grande salle
Antoine Hänggi	Collaborateur déchetterie jusqu'au 30 juin 2022
Arnaud Desmeules	Collaborateur déchetterie dès le 1 ^{er} juillet 2022.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Année	Suisses	Etrangers	Total
2009	324	32	356
2010	330	38	368
2011	322	38	360
2012	327	40	367
2013	333	57	390
2014	326	83	409
2015	320	85	405
2016	342	96	438
2017	347	103	450
2018	384	110	494
2019	388	100	488
2020	410	118	528
2021	420	114	534
2022	413	116	529



CONSTRUCTIONS ET BATIMENTS

Constructions et bâtiments :

En 2022, neuf enquêtes publiques ont été enregistrées. La municipalité a délivré neuf permis de construire.

Collège :

Suite l'ouverture du collège Gustave Roud les salles de classe de Ropraz ont été fermées. La salle du premier étage est actuellement louée à une société du village. Nous avons constaté, à plusieurs reprises, des problèmes d'incivilités dans l'enceinte du bâtiment. Si cette situation persiste, nous nous verrons soit dans l'obligation de fermer en soirée et le week-end les portes du collège ce qui ne donnerait plus accès aux WC pour le public, soit d'installer une caméra de surveillance.

Salle communale :

Suite à la construction d'une salle de gymnastique triple au collège Gustave Roud à Carrouge, la grande-salle n'est plus louée à l'association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) depuis la rentrée scolaire d'août 2022.

Nous avons fait un contrat de location pour les jeudis matins à l'école privée du Potier de Montpreveyres pour des cours de gymnastique.

Concernant les barrières de protection le long de la forêt qui sont défectueuses, la municipalité a relancé les tigistes. Ils nous ont confirmé qu'ils s'occuperont de les remettre en état.

Chapelle :

Les tigistes n'ont toujours pas réalisé les travaux de réfection des bancs extérieurs par manque de personnel.

Abattoir :

Suite aux questions lors du dernier Conseil concernant les factures d'électricité de la Romande Energie, des investigations ont été effectuées avec l'aide d'un électricien. Il a été dénoué que la partie facturée à M. Steve Millioud, exploitant de l'abattoir, était en fait la partie consommée par les installations du hangar communal. Le sous compteur qui avait été posé en 2018 compte la partie d'énergie utilisée par la commune et non pas celle utilisée par l'abattoir. Nous avons facturé l'année 2022 en entier à M. Steve Millioud, et avons facturé rétroactivement la moitié du solde dû pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021.

M. Steve Millioud, a résilié son bail à loyer pour le 31 décembre 2022. Un nouveau contrat a été rédigé, avec une légère augmentation de loyer, au nom de la Boucherie du Casino Sàrl.

Refuge :

Suite à l'effondrement partiel de la cheminée sous le couvert du refuge, nous avons décidé de ne pas installer de toilettes sèches et d'utiliser l'argent budgété pour la remise en état des lieux.

Stéphane Porchet a tout mis en œuvre, avec l'aide de notre employé communal, pour déboucher la conduite qui alimente la fontaine du refuge. Notre Syndic a mandaté les tigistes pour changer cette dernière qui s'effondre.

Bâtiment de la Colonie :

Nous avons eu la surprise de retrouver la cave inondée malgré cette année de sécheresse. Sans conséquence puisqu'elle était heureusement vide. Elle a été vidée et les écoulements de la grille de la cave ont été débouchés et purgés.

Les locataires ont déménagé mi-décembre 2022. Le bâtiment restera vide jusqu'aux travaux de rénovation pour lesquels le Conseil général a accepté le préavis 03/2022 pour un crédit d'étude pour la transformation de cette bâtisse. Un appel d'offre sur invitation a été réalisé auprès de quatre bureaux d'architecture, après analyse et réflexions des dossiers reçus, la Municipalité a retenue l'offre du bureau Ducrest & Metzger Sàrl à Oron-la-Ville.

Z.A. Ussières

Nous avons reçu de la part de la direction générale de l'environnement – sites pollués et déchets spéciaux (DGE/DIREV) une demande d'investigation selon l'art. 7 « OSites » concernant la parcelle 170 classée au cadastre des sites pollués du canton de Vaud. L'objectif de l'investigation est d'identifier les besoins de surveillance et d'éventuels assainissements du site. Mandat a été donné à l'entreprise Aquagéo Sàrl pour la réalisation de cette étude.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Durant l'année, nous avons mandaté l'entreprise CSD pour réaliser les analyses sur les parcelles désignées par la carte des dangers naturels. Nous avons finalisé le dossier PACom, qui a été soumis à une enquête publique du 12 septembre au 14 octobre 2022. Durant cette période, une séance d'information à la population a été organisée. Deux oppositions ont été formulées, une concernait le dézonage d'une parcelle et l'autre concernait les dangers naturels. Suite aux séances de conciliation, les oppositions devraient être retirées par les opposants.

RAPPORT DU GARDE FORESTIER

MARC ROD

Rapport forestier 2022

Commune de Ropraz

L'année 2022 a été particulièrement sèche. Cela fait la 4ème année sur les 5 dernières où la forêt subit un fort stress hydrique. Les forêts du bas de la commune ont particulièrement souffert. Dépérissement du hêtre et développement de bostryche se sont observés à plusieurs endroits et 125m3 de bois ont dû être abattus rapidement. Cette situation ne rend pas optimistes les professionnels de la forêt pour ces prochaines années.

Aux deux premiers mois de l'année 2022, la demande de bois était excellente et stable. Cette situation a radicalement changé dans le courant de l'année. Une forte baisse de la demande accompagnée d'une baisse des prix se sont faites sentir en avançant dans la saison. Les raisons en sont diverses. Une forte diminution des marchés chinois et américains ainsi que la guerre en Ukraine ont chamboulé le marché mondial. La hausse du franc par rapport à l'Euro a également pesé sur l'économie forestière.

Le volume coupé a été plus important que ces dernières années. La plupart des coupes de l'hiver 2022-2023 ont été exécutées dans les 2 premier mois, le marché étant, à ce moment, excellent. L'accent a été mis sur les jeunes plantations.

	Volume total exploité en m3	Feuillus en m3	Résineux en m3
Exploitation 2022	1034	279	755
Possibilité annuelle	700	280	420
Moyenne sur 10 ans	590	213	388

Les mises en soumissions et coupes ont été effectuées par 2 entreprises différentes de la région. Cette manière de faire a donné entièrement satisfaction.

Des soins culturels de 3.48 ha ont été faits durant l'été. Tous ces travaux ont été exécutés par les entreprises locales.

Deux petites plantations ont été faites : une de douglas aux Rochettes et une de châtaigniers et d'ormes en Verney. L'essai de châtaigniers s'explique par la situation sèche de cette station.

Un sapin blanc a été désigné comme arbre-président. Il est situé à 400m à l'ouest du refuge communal, à côté de l'Ilot de sénescence.

Le bois de feu et déchetage a été vendu à la Société coopérative Bois Energie Jorat-Broye, dont la commune de Ropraz est membre, ceci afin d'assurer l'approvisionnement en bois énergie de la région. La situation financière de cette dernière est saine. Ce marché étant porteur avec la transition énergétique mise en place par les instances politiques cantonales et fédérale ainsi que la hausse des prix de l'énergie. Le prix de vente à la coopérative a été revu à la hausse durant l'été. Tout comme l'année précédente, un excédent de revenus sera reversé aux coopérateurs à la fin de l'exercice

La municipalité remercie tous les propriétaires, locataires ou utilisateurs de leur compréhension pour tous les désagréments qu'ils ont eu lors des travaux exécutés en 2022.

EAUX

Réservoir en Barillier et source de la Moille :

Aucun problème particulier. Le remplacement des filtres à charbon actif a été effectué au mois de juin comme chaque année. A la suite de problèmes de liaison avec la connexion du wifi, l'installation de la nouvelle télégestion n'est malheureusement pas terminée.

Suite à des problèmes de relevés des compteurs et du mauvais fonctionnement des débitmètres, cette année, il n'est pas possible de connaître la production de la source de la Moille. Le remplacement du débitmètre est prévu pour 2023.

Source de la Censaire :

Aucun problème rencontré. L'installation de la nouvelle télégestion fonctionne très bien.

Sources Moulin des Vaux :

Finalisation des problèmes de liaison avec la connexion wifi début 2023. Ensuite tous les travaux d'installation de télégestion seront terminés.

A la suite d'un problème de relevés de compteurs et de transition entre l'ancien et le nouveau système de télégestion, cette année, il n'est pas possible de connaître la production des sources du Moulin des Vaux.

La production des sources est calculée sur les relevés entre le mois d'octobre 2021 et octobre 2022. Suite à ces différentes pannes techniques, nous ne pouvons pas vous fournir la production totale des sources de la commune.

Vente d'eau aux habitants de la commune de Ropraz :	42360 m3
Vente d'eau à l'AIEJ :	41242 m3
Achat d'eau à l'AIEJ :	2595 m3
Total des ventes d'eau :	86197 m3

Réseau :

Nous n'avons pas rencontré trop de problèmes pour l'année 2022 sauf sur le mois d'octobre où nous avons eu une surconsommation d'eau. Il semblerait qu'elle provienne principalement de la consommation de la fromagerie d'Ussières, mais rien ne peut réellement être prouvé. Pour donner suite à ce problème nous avons effectué un contrôle de réseau pour tenter de détecter une éventuelle fuite. Deux petites fuites ont été détectées, une dans une conduite

privée et l'autre sur le raccordement du cimetière. Celui-ci sera remplacé au printemps 2023. Aucune de ces deux fuites correspond à une perte de 1200 m³ d'eau en 10 jours.

Le doute persiste ! Si vous voyez une prise d'eau sur une borne hydrante (BH) sans compteur, la municipalité vous invite à le signaler immédiatement pour que le Municipal puisse intervenir et sensibiliser les citoyens.

Chantier « Les Granges et Clos Burnat »

Nous avons rencontré des complications avec la venue d'eaux souterraines, ce qui a impliqué de l'étaiyage plus important, et par conséquent un ralentissement de l'avancement du chantier. Cela devrait s'améliorer une fois sur la montée en direction de la montée sur Bourg-Dessous. La borne hydrante (BH) posée en face de la ferme du Mélèze, située à la route des Granges, sera déplacée en limite de parcelle pour éliminer un maximum le risque d'accidents.

Analyses du Chlorothalonil :

Le service de l'eau de Lausanne a organisé une séance pour nous démontrer les différents systèmes de filtration qui fonctionnent à peu près selon les méthodes de filtration. Ce qui ressort de ces différents pilotes, et qu'il sera compliqué pour les petites communes de filtrer correctement cette eau, et des coûts trop importants à assumer pour les Communes. Affaire à suivre.

AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat):

Les accords avec la commune de Pully, le service de l'eau de Lausanne, la commune de Montpreveyres et l'AIEJ pour acheminer les eaux de Pully et le surplus des sources de la commune de Montpreveyres vers le réservoir de la Montagne du Château (propriété de la commune de Lausanne) sont finalisés. Les préavis ont été votés et acceptés par les deux Conseils et le Conseil intercommunal de l'AIEJ. Les travaux vont débuter printemps 2023.

Un groupe de travail a été formé pour créer le plan directeur de la distribution de l'eau pour L'AIEJ, qui n'en possédait pas. Nous avançons mais ce n'est pas simple de revoir et prévoir les besoins en eau pour l'avenir. Dimensionnement des futures conduites, réservoir et stockage sont actuellement insuffisants, c'est un travail très intéressant.

Les délégués de l'AIEJ sont : Stéphane Porchet (délégué de la municipalité) et Valérie Ramuz (déléguée du Conseil général).

RAPPORT DES DECHETS CARNES

Les comptes 2022 et le budget 2023 ont été acceptés à l'unanimité. Un projet de rénovation de la villa est en cours d'étude pour pouvoir loger l'employé. Pour cela il faut que l'ancien employé déménage, ce qui est effectif en automne 2022. Un préavis sera présenté en 2023 pour la rénovation complète de l'appartement.

Les délégués du CCSPA sont : MM. Stéphane Porchet (délégué de la municipalité) et Willy Schwab (délégué du Conseil général).

RAPPORT du SDIS Oron-Jorat

Notre commune fait partie de l'association intercommunale SDIS Oron-Jorat. Pour rappel la structure du SDIS se compose de 4 sites. L'effectif global au 31 décembre 2022 est en diminution par rapport à 2021, avec 180 sapeurs incorporés au 31 décembre 2022, au lieu de 194 au 1er janvier 2022 soit :

Mézières avec :	25 sapeurs (DPS) et 32 sapeurs (DAP) ;
Oron-la-Ville avec :	38 sapeurs (DPS) et 19 sapeurs (DAP) ;
Palézieux avec :	31 sapeurs (DAP)
Vucherens avec :	35 sapeurs (DAP)

DPS = détachement premier secours – DAP = détachement d'appui

Comité directeur (CoDir)

Le CoDir se compose de la manière suivante :

Président : M. Roland Galley de Jorat Mézières

Vice-président : M. Jérôme Auberson, de Servion

Membres : Mme Anne-Cécile Uldry d'Oron, M. Nicolas Fosserat de Maraçon et de M. Stéphane Porchet, de Ropraz

Interventions 2022 :

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si l'année 2021 a été plutôt mouvementée, 2022 a été beaucoup plus calme puisque le SDIS Oron-Jorat a réalisé moins de cent interventions.

A noter que les interventions pour des préventions ont fortement augmenté au même titre que les sauvetages.

La majorité des interventions ont eu lieu de nuit (52%), au même titre que l'année dernière (51% de nuit et 49% de jour). Ces alarmes concernaient principalement des feux (27%). Les inondations quant à elles ont représenté 25% des alarmes.

Recenser, réparer, échanger, entretenir le matériel :

Le matériel fait partie des composants indispensables au bon fonctionnement du SDIS. Au même titre que le personnel, il assure aux citoyens une intervention rapide et efficace. Garantir son opérationnalité nécessite un travail quasiment quotidien, réalisé par les responsables matériel des différents OI.

Tout au long de l'année, ce matériel a été inventorié, contrôlé, réparé ou échangé auprès de l'ECA, de façon que chaque site puisse compter sur des équipements adaptés aux missions qui lui sont confiées.

Le 20 octobre 2022 le DPS a touché deux nouvelles tenues : une tenue feu complète du nom ECAFire et une tenue technique au nom de ECATech.

Formation des recrues DPS

14 nouvelles recrues ont été formées au cours de l'année 2022. Ces jeunes sapeurs ont participé à 10 soirées et 1 matinée de formation.

Au terme de leur formation, 5 sapeurs ont rejoint le DPS de Mézières au 1er janvier 2023, alors que les 7 autres ont incorporé le DPS d'Oron.

Je vous invite à consulter le site internet du SDIS Oron-Jorat (Rapport d'activité 2022), vous le trouverez sous SDIS Oron-Jorat, présentation rubrique « qui sommes-nous » il est magnifique, très illustré et intéressant et complet. Là, vous trouverez tous les détails des heures d'exercices d'engagements et promotions des sapeurs.

CIMETIERE

Durant l'année 2022, notre cimetière a accueilli en lieu de dernière demeure : Pierrette Benzi décédée le 16 avril 2022, Andrée Rod décédée le 3 août 2022, Joachim Matschiner décédé le 16 novembre 2022 et Huguette Burnand décédée le 06 décembre 2022.

CULTES

L'assemblée de paroisse du printemps a eu lieu le 24 mars et celle d'automne a eu lieu le 18 novembre, en même temps que notre sortie du Conseil général. La municipalité n'y a pas participé. Le traditionnel feu de l'Avant, lors du premier dimanche de l'Avant, a eu lieu devant la Chapelle. Martine et Marc Rod qui l'organisent depuis une vingtaine d'années aimeraient passer le relais. Le culte de Noël de Ropraz, avec la participation du culte de l'enfance, a eu lieu le 16 décembre.

L'Assemblée du gîte EL JIRE a eu lieu à Montpreveyres le 20 mai. Du 1er janvier au 31 décembre 2021, il y a eu 157 pèlerins malgré les contraintes dues au COVID. Le projet d'agrandissement du Gîte avance, il pourra accueillir 8 pèlerins et deux chambres sont prévues pour les hospitaliers. Phase de recherche de fonds pour ce projet budgété à chf 800'000.00.

DECHETTERIE

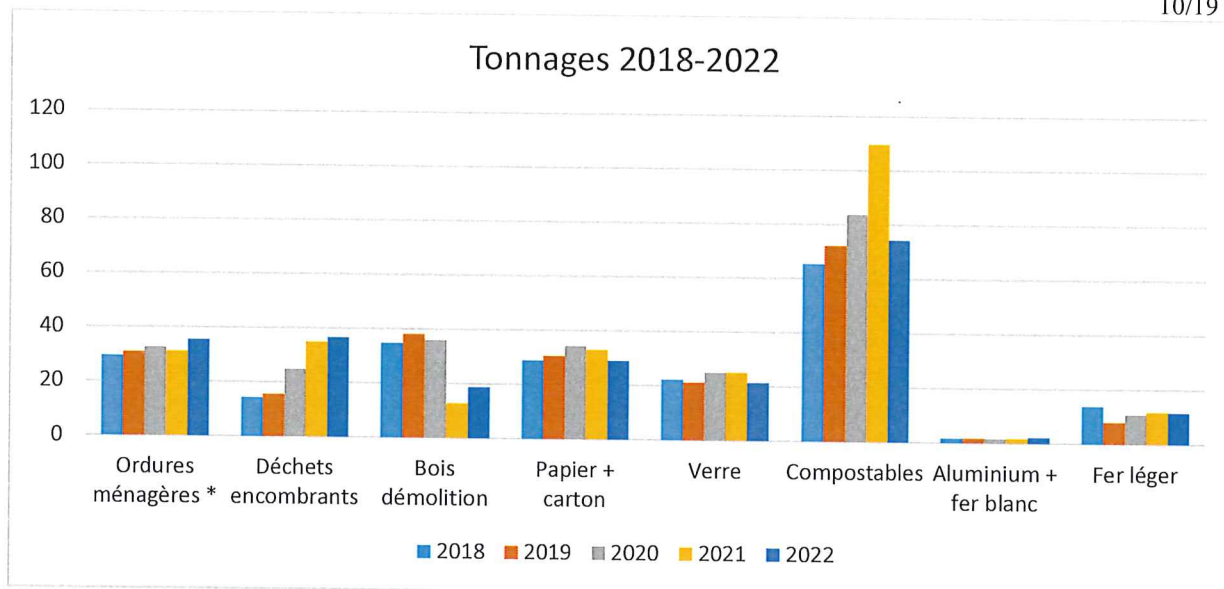
Afin de palier à la baisse du volume des ordures en sacs taxés récoltés à notre déchetterie, il a été mis à disposition des habitants un deuxième lieu de collecte accessible en tout temps. Celui-ci, placé au nord du hangar communal, permet d'offrir un service supplémentaire tout en n'engendrant pas de coûts supplémentaires significatifs. Depuis son installation, il y a en moyenne 700 kg de sacs supplémentaires récoltés chaque mois. Le nombre de bennes de déchets encombrants évacuées est de 8 en 2022 contre 6 en 2021 alors que le tonnage lui a augmenté d'un peu moins de 2 tonnes. Cela est en partie dû au fait que les déchets ne sont plus tassés avec la pelleteuse. Les déchets verts sont repassés en dessous des 100 tonnes à 74.26 tonnes. Le tonnage des déchets inertes enlevés a été de 60.8 tonnes pour 2 ans car ils n'ont pas été enlevés en 2021. Une benne est maintenant en place pour les récolter.

Lors du Conseil général du 27 juin 2022 le préavis municipal N° 05/2022 « Demande de crédit de chf 120'000.00 pour l'achat d'une benne autocompactante, de la création d'une dalle en béton ainsi que du goudronnage du passage principal de la déchetterie » a été accepté. Pour donner suite à une remarque de la commission des finances, appuyée par notre bureau technique, il a été décidé par la municipalité de mettre le projet à l'enquête bien que le préavis n'inclût pas ces frais. Lors de la mise à l'enquête, le canton a exigé plusieurs choses dont les principales sont : - une analyse des sols pour la pollution et un suivi par un bureau de géologue du traitement des matériaux trouvés. - La remise en état de la limite de la zone forestière. La municipalité s'est efforcée de trouver les meilleures solutions pour respecter les décisions du Canton tout en limitant les coûts qui en découlaient afin d'essayer de respecter le budget du préavis.

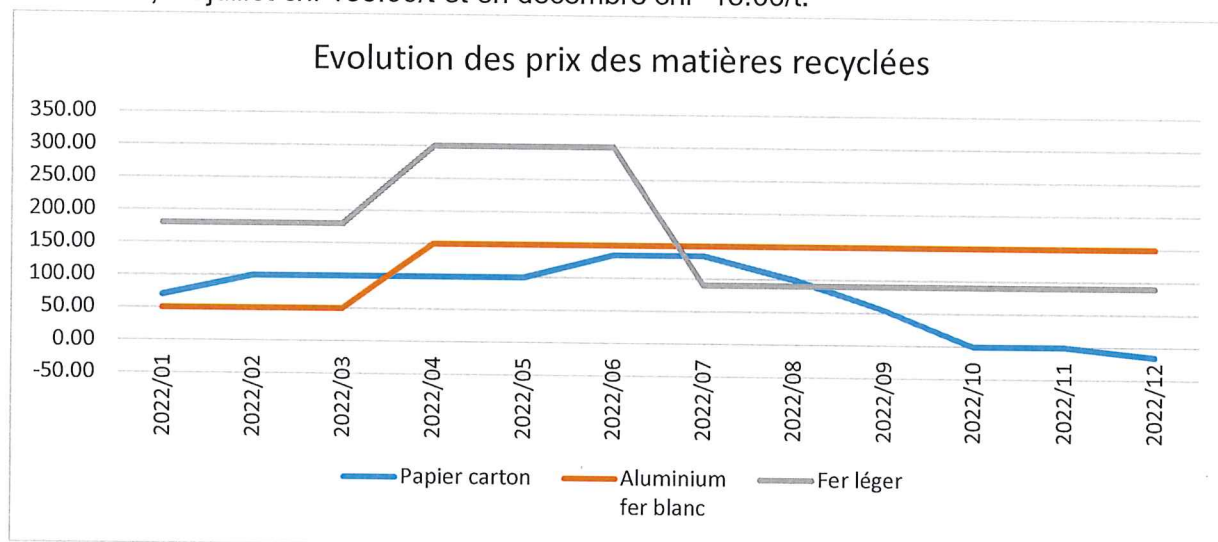
Les différentes contraintes liées au permis de construire, à la nature et topologie du terrain ainsi que les délais pour des composants électriques n'ont pas permis de finir les travaux pour la fin de l'année comme prévus initialement.

En tonne :	2018	2019	2020	2021	2022
Ordures ménagères *	29,36	30,85	32,48	31,03	35,46
Déchets encombrants	14,26	15,38	24,62	34,86	36,60
Bois démolition	34,67	38,03	35,73	12,76	18,74
Papier + carton	28,84	30,43	34,14	32,81	28,88
Verre	22,14	21,09	24,77	24,92	21,17
Compostables	65,34	72,06	83,58	109,6	74,26
Aluminium + fer blanc	1,63	1,64	1,47	1,56	2,03
Fer léger	13,78	7,91	10,76	11,64	11,53

*Uniquement OM comptabilisées pour la rétrocession de la taxe au sac.



Comme ces deux dernières années, les prix de reprise des matériaux recyclés sont toujours très volatils. Le papier-carton en est l'exemple le plus flagrant avec en janvier un prix de chf 70.00/t, en juillet chf 135.00/t et en décembre chf -15.00/t.



Finances :

Frais de gestion : chf 14'963.47 (salaires, assurances, électricité, entretien, matériel, etc.)

Frais de transport et d'élimination des déchets : chf 34'880.53

Ristourne sur matériaux : chf 7'487.79

Ristourne taxe au sac : chf 12'405.75

Les frais de traitement des déchets spéciaux et de voirie qui ne sont pas financés par les taxes mais par l'impôt, se montent à chf 8'436.40

Le prix de la tonne d'OM pour la rétrocession liée à la taxe au sac a été fixé par le Concept régional pour 2022 à chf 350.160 /tonne HT (2021, chf 362.534/tonne HT). Pour rappel, la taxe au sac, à elle seule, devrait légalement couvrir le 40% des coûts de gestion des déchets urbains, Ropraz arrive à 30.90% en 2022 (23.66% en 2021). Le meilleur résultat atteint depuis l'introduction de la taxe au sac en 2014.

Divers :

Novembre : La soupe à la courge a eu lieu. A cette occasion une sensibilisation au questionnaire lié au PECC (Plan énergie et climat communal) a eu lieu.

SATOM :

En tant qu'actionnaire de la SATOM, nous avons participé aux deux assemblées annuelles. Assemblée des communes actionnaires en mars, présentation des projets de chauffage à distance du côté vaudois avec Aigle pour commencer. Projet de captage du CO2 pour 2030 et

remplacement d'un four qui a 25 ans. L'assemblée générale des actionnaires en juin avec l'inauguration de l'ECO tube. Le 26 et 27 août la SATOM a célébré ses 50 ans. Le vendredi pour les autorités et le samedi tout public. Environ 3'500 personnes sont venues le samedi. Durant la nuit du mardi 15 au mercredi 16 novembre, aux environs de 3h30 du matin, un incendie s'est déclaré dans le bâtiment de la turbine et cette dernière a été fortement endommagée. Le chauffage à distance qui alimente les communes de Monthey et Collombey-Muraz a été immédiatement alimenté par les chaudières de secours fonctionnant au mazout. Les travaux de remise en état devaient durer 2 à 3 mois. Les fours étant à l'arrêt, nos ordures ménagères et les encombrants ont été dirigés sur Tridel tout en continuant à payer le tarif SATOM (plus avantageux). Au final, les fours devraient fonctionner à nouveau en avril 2023 et la nouvelle turbine dans le courant du premier trimestre 2024.

ECOLES

ASIJ

Les délégués de Ropraz à l'ASIJ sont :

Jérôme Porchet	Membre du Comité de Direction
Jördis Teitje-Girault	Déléguée de la municipalité
Martin Rod	Délégué de la municipalité
Annick Gilliéron	Déléguée du Conseil général à l'ASIJ (jusqu'au 09.10.22)
Yves Flaction	Déléguée du Conseil général à l'ASIJ (depuis 10.10.22)
Gabriel Liechti	Déléguée du Conseil général à l'ASIJ

Au 30 septembre 2022, l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat (ASIJ) regroupait 1'729 élèves scolarisés dans l'établissement primaire et secondaire du Jorat ainsi que 26 élèves en classes de raccordement, sport/art étude ou en dérogation de zone ceci pour une population de 13'782 habitants au 31 décembre 2021. 73 enfants de Ropraz étaient scolarisés dans l'EPS du Jorat, 55 élèves en primaire, 18 élèves en secondaire. 1 enfant est en classe de raccordement.

Le principal fait marquant de cette année 2022 a été l'inauguration du collège Gustave Roud à Carrouge. Les travaux commencés au printemps 2020, ont pu être terminés à temps pour la rentrée scolaire 2022-2023 et ceci malgré la pandémie qui a ralenti les travaux et la pénurie de certains composants sur le marché de la construction. L'inauguration a eu lieu le 1^{er} octobre 2022 et toute la population du cercle de l'ASIJ y était conviée.

Transports scolaires :

L'ASIJ continue sa collaboration avec l'entreprise Helvécie SA. Elle est satisfaite de cette collaboration car nous avons trouvé un partenaire sérieux, ouvert et réactif. Suite à la rentrée scolaire d'août, un problème a été constaté avec la ligne de bus qui dessert Vulliens et Ropraz. A Vulliens, les élèves avaient moins d'une heure entre les bus à la pause de midi et pour Ropraz ils n'arrivaient pas à l'école à l'heure. Une solution a été trouvée mais a nécessité la refonte des horaires pour plus de 100 élèves. Le nouvel horaire est entré en fonction après les vacances d'automne. Le temps entre les deux bus à midi a été réduit de 15 minutes pour les enfants de Ropraz.

Les préavis adoptés par le Conseil intercommunal de l'ASIJ ont été les suivants :

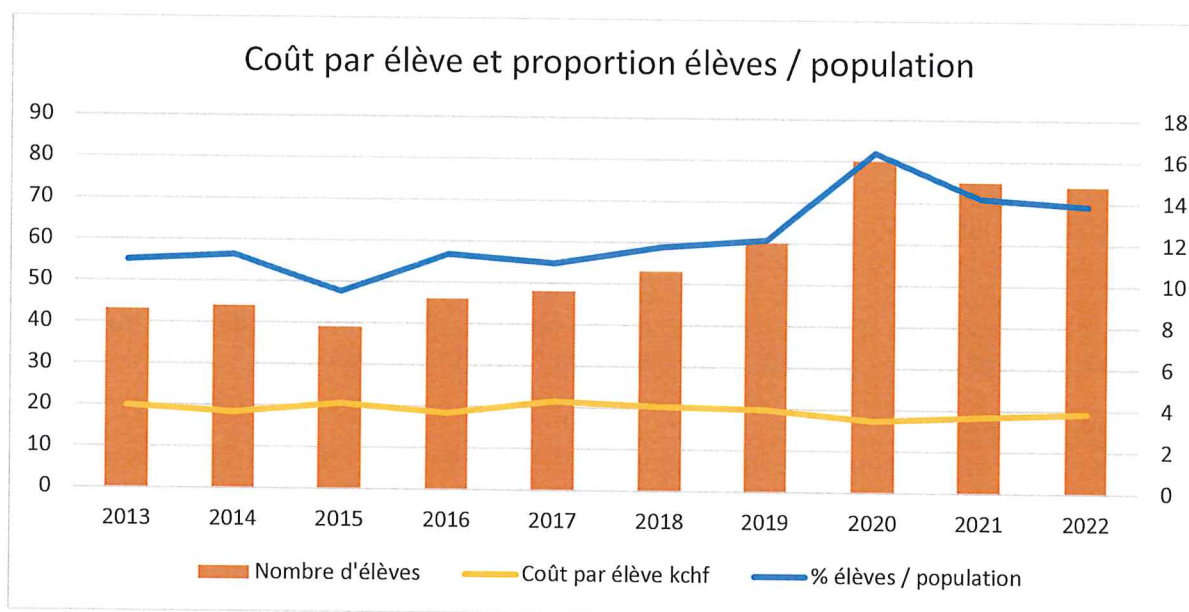
N°	Objets
01/2022	Demande de crédit de CHF 55'000.-- TTC pour le remplacement du tracteur du Collège du Raffort
02/2022	Comptes 2022 & rapport de gestion
03/2022	Budget 2023

Finances :

Frais scolaires pour Ropraz

Année	Nombre d'élèves	Nombre d'habitants	Participation élèves	Participation habitants	Total	Coût par élève
2013	43	390	79 977	91 111	171 088	3 979
2014	44	390	76 910	84 336	161 246	3 665
2015	39	409	69 694	91 028	160 722	4 121
2016	46	405	81 030	88 675	169 705	3 689
2017	48	438	97 548	108 135	205 683	4 285
2018	53	450	106 533	109 411	215 945	4 074
2019	60	494	118 771	119 569	238 340	3 972
2020	80	488	158 621	117 743	276 364	3 455
2021	75	528	146 485	128 564	275 048	3 667
2022	74	534	149 130	136 647	285 777	3 862

Montant arrondi au franc. Habitants au 31.12.2021 et élèves au 30.09.2022



Le coût par élève pour Ropraz est de chf 3'861.85

Le budget 2023 de l'ASIJ prévoit un coût pour la commune de Ropraz de chf 372'740.77 (2022, chf 308'607.28)

Le total des emprunts de l'ASIJ au 31.12.2022 était de chf 55'250'000.00. (2021, chf 49'665'000.00).

Locaux scolaires à Ropraz

Nos deux classes communales ont définitivement fermé leurs portes aux élèves à la fin de l'année scolaire 2021-2022. Une manifestation a été organisée le 26 juin afin de célébrer ce moment. Une huitantaine de personnes ont assisté à la partie officielle et ont ensuite pu profiter de l'apéritif et des saucisses grillées qui leur étaient offerts par la Commune.

FONDS LIBOT

A l'image des classes du village auquel il était lié, le Fonds Libot s'éteint en cette année 2022. Afin de commémorer le souvenir de ce généreux donateur, un monument, créé par Vincent Desmeules, a été inauguré sur la fontaine du collège lors de la fête de l'école du 26 juin.

MOBILITE

Transports Publics :

Participation financière : La participation de Ropraz au trafic régional se monte à chf. 20'696.80
La qualité desserte pour notre commune est donnée comme 0.4 sur 1.0.

Arrêts de bus :

LHand : La loi sur l'égalité des handicapés, LHand, stipule que les arrêts de bus doivent être adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite d'ici fin 2023. Les coûts de mise aux normes des sept arrêts de la commune sont importants et peuvent, en partie, être considérés comme disproportionnés. Suite aux discussions avec Car Postal, un bureau d'étude et la DGMR (direction générale de la mobilité et des routes), la municipalité a décidé la modification de l'arrêt au centre du village dans le cadre de la réfection complète de la route de la Chapelle dans le futur.

Vandalisme:

Nous avons malheureusement constaté des nouvelles incivilités à l'arrêt au centre du village, avec la poubelle et le cendrier vandalisés. Les deux ont été remplacés à la charge de la communauté.

ROUTES

Signalisation : Le panneau de signalisation « Syens/ Moudon » à la place du village a été volé par des inconnus. Il est commandé et sera remplacé en 2023.

Sécurité :

Les statistiques des deux radars montrent les résultats suivants (moyennes de plusieurs prélèvements en 2022):

(chiffres de 2021 en parenthèses)

	route de Bourg-Dessous	route de la Chapelle
vitesse km/h	pourcentage %	pourcentage %
30 – 50	(92) 93-94	(88) 85
50 – 70	(7-8) 6 à 7	(12) 15
70 – 100	< 1	< 1
> 100	< 1	< 1
moyenne en km/h	41 - 42	(43-44) 44 - 45

Sur la montée de la route du Bourg-Dessous, on constate une légère augmentation des passages qui respectent les 50 km/h. Par contre, à l'entrée du village, les dépassements de 50km/h ont augmenté de 3%, probablement à cause de la réfection de la route de la Chapelle.

Routes communales :

1. La réfection de la route de Bourg-Dessous sur environ 80 m au centre du village (préavis 04/2022) a été réalisée en automne pour un coût total de chf. 75'230.85. Ces travaux sont subventionnés par le Canton (route cantonale traversant la localité) à hauteur de chf. 22'364.00

Le montant inclut le curage de la canalisation, la réfection de la bordure, comme proposée par la commission des finances, et la mise en place des mesures de sécurité (4 potelets et des lignes jaunes), à effectuer en 2023.

2. La route de la Râpe, dégradée à certains endroits, a été réfectionnée.

3. Comme chaque année, des petites réfections sur nos routes et plusieurs regards ont été réalisés par notre employé communal.

4. Afin de mieux respecter les règles de priorité, des lignes blanches ont été appliquées sur la route au croisement route du Moulin / route de Vers-chez-les-Rod.

ECLAIRAGE PUBLIC

Entretien et modernisation :

Trois anciennes têtes cassées de lampadaires ont été remplacées par des têtes LED Piano Mini, identiques à celles déjà installées au centre du village avec l'abaissement suivant :

Jusqu'à 22h00 et à partir de 6h00 : 100%

De 22h00 à 0h00 et de 4h00 à 6h00 : 50%

De 0h00 à 4h00 : 30% / sauf sur le pont de la Corcelette : 0%

Cela représente une économie de consommation électrique de 65% par rapport à la puissance maximale.

Les deux projecteurs qui éclairent la chapelle ont été éteints dans le cadre des économies d'énergie pour prévenir une pénurie pendant l'hiver 22/23.

Fête de la nature :

La commune a participé au projet Perséides, organisée en août, en éteignant l'éclairage public dans le centre du village pendant une nuit.

CULTURE

La Fondation Estrée :

En 2022, 5 expositions de peintures, sculptures et céramiques, ont été présentées.

Deux conférences sur la fabrication et l'histoire du papier ont accompagné l'exposition « Lire l'Invisible ». Une intervention intitulée « Musique et Peinture » a présenté la peinture en direct au rythme de la musique.

L'Estrée était présent à Lausanne Art Fair.

Association « Les amis de l'Estrée » :

La commune, membre de l'association, a été représentée à l'Assemblée Générale.

Les comptes avec un solde de chf. 25'741.- ont été adoptés.

Le budget 2023 prévoit chf. 12'000.00 pour la Fondation l'Estrée et chf. 12'000.00 de réserves.

Le Prix Édouard Rod :

Le Prix littéraire Édouard Rod a été attribué à l'écrivain lausannois Julien Burri pour son œuvre « Roches tendres ». En présence d'une quarantaine de participants, la cérémonie se déroulait le 29 octobre à la Fondation l'Estrée, suivie par une collation au Café de la Poste.

Association « Prix littéraire Édouard Rod » :

Afin de pouvoir demander des subventions au canton et d'autres organismes qui soutiennent les arts, une association du prix Rod avec membres a été créée. Fin 2022, 14 membres étaient inscrits. Tous les membres ont reçu une invitation à la cérémonie, y compris à la collation, et un exemplaire du livre primé.

La cotisation annuelle s'élève à chf. 30.00 pour un individu et chf. 50.00 pour un couple.

L'Association des Amis de Gustave Rouad :

La municipalité était présente à l'assemblée générale 2022. L'association compte 157 membres.

Les comptes 2021 se bouclent avec un excédent de charges de 9'236.12 chf et un avoir de chf. 30'306.51 le 31.12.2021. Le Budget 2022 présente un excédent des charges de chf. 9'700.00.

Publications durant 2022: Les œuvres complètes en 4 volumes, Éditions Zoé,
Savoir Suisse : Gustave Roud, L'univers pluriel de la poésie.

AFFAIRES SOCIALES

APERRO (Association Petite Enfance Réseau d'Oron) :

Deux assemblées générales ont été tenues en 2022. L'année 2021 s'est terminée avec un bénéfice et chf. 1'387'913.46 dont chf. 300'000.00 ont été attribués en faveur des communes et chf. 500'000.00 en faveur des parents. La participation pour les communes en 2022 s'élève à chf. 185.00/habitant. À ce montant s'ajoutent chf. 15.00/habitant, pris des réserves de l'APERRO.

La société Microgis a effectué une étude sur le besoin potentiel des places d'accueil pré- et parascolaire dans notre région pour les prochaines années. Les résultats ont été présentés aux municipaux des communes membres de l'APERRO avec les conclusions suivantes :

Pré-scolaire: La couverture actuelle est de 2.2 places/100 enfants et
La couverture idéale serait de 41.4 places/100 enfants.

Parascolaire : La couverture actuelle est de 26.2 places/100 enfants et
La couverture idéale serait de 35.5 places/100 enfants.

Pour combler le manque de places, la création de nouvelles structures est proposée pour les prochaines années.

Le budget 2023 a été présenté et accepté. L'augmentation de la participation des communes à 230,- chf/habitant pour 2023 a été justifiée par les modifications suivantes :

- Augmentation de l'annuité du personnel ;
- Renforcement des équipes de remplacement ;
- Augmentation des effectifs administratifs ;
- Revalorisation du revenu des AMF (accueil en milieu familial) ;
- Augmentation de rabais fratrie de 20% à 25% pour le 2ème enfant ;
- Augmentation du revenu annuel déterminant pour des subventions.

Fondation Cherpillod (éducation spécialisée, insertion professionnelle) :

Les comptes montrent des charges de chf. 4'704'670.- et un excédent de produits de chf. 905.00 pour l'année 2021.

Les structures d'aide aux jeunes avaient des taux de réussite différents en 2021.

Coach'in (mesures de transition pour les jeunes adultes de 18 – 25 ans) : 42 participants sur 67 ont terminé la mesure.

SEMO (semestre de motivation pour le développement des compétences professionnelles) : 43% des 119 participants ont réussi à trouver une place de formation après le programme.

Matas II (réintégration et poursuite du parcours scolaire) : 11 jeunes de la région Moudon ont été réintégrés à l'école, 5 jeunes ont fait un stage ou apprentissage.

Yaka (éducation spécialisée pour accéder à l'insertion) : 5 participants sur 19 ont trouvé une place de formation et 10 jeunes continuent la mesure.

Kairos (aide à l'expression et surmonter des difficultés pour les enfants de 6 – 16 ans) : sur 28 enfants accueillis, 18 continuent la mesure.

Arcades (Intégration sociale avec des prestations personnelles) : Cette structure avait 214 demandes en 2021.

ARAS (Association Régionale d'Action Sociale) :

Comptes 2021 et budget 2023 : Lors de l'assemblée générale, les comptes 2021 présentait un excédent de produits de chf. 1'004.25 pour la partie « Administration » (attribués au capital) et le budget 2023 présentait des charges à hauteur de chf. 11'125'306.23 ont été adoptés.

Les frais d'exploitation des AAS (Agences d'Assurances Sociales), couverts par les communes, s'élèvent à chf. 863'124.68, qui représentent un coût de chf. 19.72 par habitant (31.12.2019).

Le capital au 31.12.2021 est chf.128'864.21.

PECC

La commune travaille avec une mandataire professionnelle pour élaborer et ensuite poursuivre le Pan Énergie et Climat Communal (PECC). Pour participer à la transition écologique, la municipalité a choisi dix actions d'un catalogue de mesures établi par le canton. Une première action, une consultation sur la sensibilité et les souhaits des citoyens par rapport au climat, a été réalisée avec la participation de la population. La commune a reçu 97 réponses. Le résumé de ce sondage est publié sur le site de la commune et à la Newsletter.

PENURIE D'ENERGIE

Dans le cadre d'un risque de pénurie d'énergie pour l'hiver 22/23 et 23/24, la municipalité a assisté à plusieurs séances et webinaires organisés par le canton. Un plan de continuité communal en cas de pénurie de gaz et d'électricité, demandé par le canton, a été établi avec comme objectifs spécifiques : *garantir la distribution d'eau potable et le traitement des eaux usées.*

La salle polyvalente au rez-de-chaussée du bâtiment de l'administration a été choisie comme point de rencontre d'urgence (PRU) pour la population de Ropraz.

TOURISME

L'office de tourisme de Moudon a proposé aux communes de la région d'élaborer ensemble la régionalisation du tourisme. La commune de Ropraz y participe et fait partie de la commission de gouvernance qui a identifié les missions pour l'office du tourisme régional.

EPURATION

L'entente intercommunale de Corcelles-le-Jorat et Ropraz reste en fonction pour gérer les conduites des deux villages jusqu'à la STAP (station de pompage de Ropraz).

Le calcul de la taxe annuelle pour 2022 est basé sur les frais effectifs du 1^{er} au 31 décembre 2022.

La taxe annuelle par habitant a été fixée à chf. 126.55 par EH (équivalent habitant).

Les délégués du SIEMV sont : Daniel Henry (membre du Comité directeur), Stéphane Porchet (délégué de la municipalité), MM. Hubert Girault et Simon Gilliéron (délégués du Conseil général).

Régionalisation EMB (épuration moyenne Broye).

Le projet avance selon le planning établi. Le délégué pour EMB est : M. Daniel Henry (délégué de la municipalité).

CONCLUSION

La municipalité remercie l'ensemble de son personnel pour le travail accompli avec dévouement, disponibilité et efficacité, ainsi que les membres du bureau du Conseil et ceux du Conseil général, avec qui elle continue d'avoir d'excellents rapports de travail, une bonne collaboration et participation.

Un merci tout particulier à nos deux collaboratrices de l'administration qui ont cette année encore fait un énorme travail. Nous sommes conscients que nous devenons de plus en plus exigeants et souvent pressés par le temps. Dominique et Martine sont indispensables au bon fonctionnement de notre commune et c'est toujours avec plaisir qu'elles accueillent les citoyens au guichet du bureau communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Nous ne perdons jamais de vue que nos choix politiques et financiers sont toujours envisagés d'une manière à servir au mieux notre commune, et mettons tout en œuvre pour respecter les diverses lois et règlements, en essayant au maximum de faire valoir notre bon sens.

Comme vous pouvez le constater en parcourant ce rapport, les missions qui nous ont été confiées durant l'année 2022 ont souvent été complexes et ardues. Toutefois, notre expérience se complète au fur et à mesure des dossiers que nous traitons. Nous sommes de plus en plus confrontés à assumer des demandes, des souhaits, des conflits, des plaintes. Néanmoins, nous nous efforçons de trouver la meilleure solution à chaque situation.

Je remercie mes collègues pour leur engagement au fil des mois et leur disponibilité, en journée ou en soirée, tout au long de cette année. Ces remerciements s'adressent également à leur conjoint pour leur compréhension, face aux absences répétées dues aux multiples séances et représentations diverses.

En conclusion, la municipalité vous remercie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, et vous demande d'accepter le présent rapport de gestion, tel que présenté.

En conséquence, et au vu de ce qui précède, la municipalité demande au Conseil général de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Ropraz

- vu le préavis municipal n° 02/2023 du 8 mai 2023,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'accepter le présent préavis sur le rapport de gestion de la commune pour l'année 2022.

Le présent préavis a été adopté par la municipalité dans sa séance du 8 mai 2023.

Au nom de la municipalité

Le Syndic :


Daniel Henry



La Secrétaire :


Martine Godat



Conseil Général de Ropraz
P a. Gabriel Liechti
Rte d'Ussières 6
1088 Ropraz
Tél. 079 398 03 62

Ropraz, le 12 juin 2023

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 12 juin 2023

Présidence : M. Gabriel LIECHTI

- Vu le préavis municipal n° 02/2023 concernant le rapport de gestion 2022 de la commune de Ropraz,
- Oui le rapport de la commission de gestion du 5 juin 2023,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

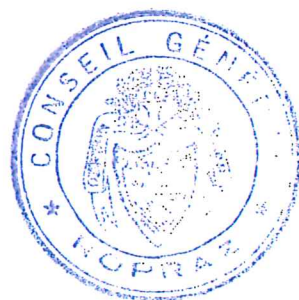
Le Conseil Général de Ropraz décide

D'accepter le préavis municipal n°02/2023 concernant le rapport de gestion 2022 de la commune de Ropraz, tel que présenté,

À l'unanimité.

Le Président :

Gabriel LIECHTI



Le Secrétaire :

Julien LEYVRAZ

